



## PPRAP IBC – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs de l'Industrie, du Bâtiment et des commerces

**Formacode :**

31776

**CPF :**

### Objectif de l'action :

Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation, au transport manuel, aux gestes répétitifs et aux postures de travail. Identifier et caractériser les risques physiques en utilisant les connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain. Identifier les éléments déterminants des gestes et des postures de travail. Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés. Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation de travail.

### Public visé

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.

### Prérequis

Aucun.

**Titre ou diplôme validé :** Certification acteur PRAP IBC.

**Niveau d'entrée en formation :** V VI

**Niveau de sortie :** V VI

### Durée

14 heures soit deux journées.

### Effectif

Formation par groupe de 12 participants maximum.

### Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

### Formateur

Formateur certifié et reconnue par l'INRS et la CARSAT.

### Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation.

### Tarif

#### Accès à la formation

Sur devis.

A la commande.

#### Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

#### Lieu de la formation

La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux) et en intra-entreprise.

#### Moyens pédagogiques et techniques

Formation interactive. Remise de documentation. Equipement audiovisuel. Accessoire, charges à manutentionner pour mise en situation. Support pédagogique remis au stagiaire, Objets de formes, de poids et de volumes différents, squelette, colonne vertébrale, différentes articulation. Coupe de vertèbres

### Programme pédagogique

#### ✚ Séance 1

- Les risques et leurs enjeux,
- La mécanique humaine.

#### ✚ Séance 2

- Les atteintes à la santé,
- Les différents facteurs de risques,
- L'activité physique en situation de travail,
- Les déterminants de l'activité physique,
- Préparation du travail intersession.

#### ✚ Séance 3

- Restitution du travail intersession et mise en commun des observations,
- Les principes généraux de prévention

#### ✚ Séance 4

- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail,
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Le plan d'action prévention et ses acteurs.

### Informations sur les services complémentaires

Préalablement à cette séance de formation du personnel, il est recommandé que l'établissement soit engagé dans une démarche de prévention des risques pour obtenir une réelle amélioration.

Cette formation permet aux employeurs de répondre aux obligations réglementaires ayant trait aux manutentions manuelles, aux gestes répétitifs, aux postures contraignantes et statiques, (articles L. 4121-1-2-3 du code du travail).. Cette formation répond à la demande du code du travail (Articles R4541-8, 4121-1 du Code du travail).



# Agence de Formation à la Sécurité Incendie et à la Sûreté

**Zone Aéroparc de Bastia – Poretta 20290 Lucciana**

N° SIRET : 501 165 757 00011 – N° enregistrement DIRECCTE : 94 20 20544 20 – CODE APE : 8559A

☎ 04.95.48.54.67 - @ : [afsis@orange.fr](mailto:afsis@orange.fr) - 🌐 [www.afsis-corse.fr](http://www.afsis-corse.fr)

